

ISRAËL-PALESTINE

Soutien aux « marches du retour » palestiniennes Halte aux massacres !



RASSEMBLEMENT-MARCHE MARDI 15 MAI
Bordeaux - Place de la Victoire - 18 heures

70 ans après la Nakba, processus délibéré et planifié d'expulsion des Palestiniens de leurs villes, de leurs villages, de leurs terres qui s'est poursuivi tout au long de l'année 1948, rien n'est réglé pour le peuple palestinien. L'État d'Israël continue à nier ses droits et poursuit méthodiquement sa politique de dépossession, de colonisation et d'occupation, ainsi que le maintien de la Bande de Gaza sous un blocus illégal et inhumain.

Par les « marches du retour » qui ont commencé à Gaza le 30 mars, le peuple palestinien ne fait qu'affirmer son existence et sa volonté de voir ses droits enfin reconnus. Il a fait le choix de la résistance pacifique et non armée, et revendique le simple respect de ses droits.

À ces manifestations pacifiques, l'armée israélienne oppose des tirs à balles réelles, faisant des dizaines de morts et des milliers de blessés dont un grand nombre resteront handicapés à vie : ce sont des crimes de guerre qui sont ainsi commis, de sang-froid, par L'État d'Israël.

Le 15 mai, journée de commémoration de la Nakba, au lendemain de la provocation des États-Unis qui vont inaugurer leur ambassade déplacée à Jérusalem, les manifestations palestiniennes vont s'intensifier. Ce sont de nouveaux massacres qui s'annoncent si nous n'arrivons pas à arrêter le gouvernement israélien qui a jusqu'à présent profité d'une impunité totale.

NOUS APPELONS NOS CONCITOYENS À SE MOBILISER POUR :

- > le soutien aux « marches du retour » palestiniennes, à la résistance dont elles témoignent et aux revendications qu'elles portent, dans le respect des résolutions de l'ONU,
- > l'exigence d'une protection internationale du peuple palestinien et de sanctions contre Israël, et d'une action forte et publique du gouvernement français et du président de la République dans ce sens,
- > la levée immédiate du blocus de Gaza,
- > le respect du droit international et le refus des faits accomplis, notamment pour Jérusalem,
- > la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens et la protection des défenseurs palestiniens des droits de l'Homme.

Respect des droits du peuple palestinien et sanctions contre Israël !

à l'appel du

COLLECTIF GIRONDIN POUR UNE PAIX JUSTE ET DURABLE ENTRE ISRAËLIENS ET PALESTINIENS

AC! Gironde, ATTAC 33 (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne), Collectif pour la libération de Salah Hamouri, FSU 33 (Fédération syndicale unitaire), LDH 33 (Ligue des droits de l'homme), LIFPL-WILPF (Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté), Mouvement de la paix 33, MRAP 33 (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Palestine 33 (groupe local de l'AFPS-Association France Palestine solidarité), Fédération de la Gironde du PCF (Parti communiste français), Union syndicale Solidaires 33, UJFP Aquitaine (Union juive française pour la paix)

ÉVOLUTION DE LA PALESTINE DEPUIS 1948

Entre 1947 et 1949, 80 % de la population arabe palestinienne – près de 800 000 personnes – qui vivait dans ce qui deviendra Israël a été expulsée de Palestine. Plus de 500 villages et 11 quartiers de villes palestiniennes ont été détruits ou rasés. Ce processus de nettoyage ethnique a commencé avant 1948. Il est toujours à l'œuvre aujourd'hui. La continuité et la persistance du projet colonial sioniste perdurera tant que la volonté des États et la mobilisation internationale ne seront pas assez fortes pour imposer son arrêt.

